

## **Axe 2 – Justice, justices**

(coordinateurs : Jean-Jacques PARDINI, Guillaume PAYAN & Dimitri LÖHRER)

Excusé : Jean-Jacques Pardini

### **Compte-rendu de la réunion du 6 juin 2023**

Le thème de la réunion a donné lieu à une présentation d'une vingtaine de minutes de Guillaume Payan, axée sur les évolutions récentes du droit positif, singulièrement privé, en faveur d'un.e « généralisation »/ « développement » des modes amiables de résolution des litiges.

Cette présentation a ensuite donné lieu à des échanges et des débats entre les membres de l'axe présents. La discussion a notamment porté sur l'état actuel de la problématique au sein des différentes branches du droit (administratif, pénal, civil, etc.) et sur l'opportunité juridique de généraliser ce type de modes de résolution des litiges au regard des exigences européennes et constitutionnelles relatives à la liberté d'accès à un tribunal. Ces échanges se sont avérés particulièrement riches et ont permis, à mon sens, de souligner un point fort de l'axe : le croisement des regards de collègues dont les travaux portent sur une thématique commune - la justice - mais qui appartiennent à différentes branches du droit. C'est là, il me semble, un facteur d'enrichissement de nos réflexions, personnelles et collectives, sur cette thématique.